

**CONSEIL DES
COMMISSAIRES
DU
20 FÉVRIER 2001**

**PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
COMMISSION SCOLAIRE DES RIVES-DU-SAGUENAY**

CC-2001-79
Ouverture de
la session et
constatation
des présences

À une session ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, tenue en la salle des commissaires, sise au 36, rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi, le 13 février 2001, et **ajournée au 20 février 2001**, à 19h30, sous la présidence de Mme Liz S. Gagné, à laquelle tous les membres du Conseil ont été dûment convoqués dans les délais prévus par la Loi sur l'instruction publique,

sont présents, présentes, outre la présidente,

Les commissaires :

Mme Jacqueline Asselin
MM. Jean-Claude Basque
Rino Beaulieu
Mmes Sylvie Belzile
Lise Blackburn
M. Gilles Cardinal
Mmes Diane Durand
Ruth Gagnon
Diane Gauthier
M. Michel Girard
Mmes Denise Hudon
Chrystiane Jean
M. Charles Lavoie
Mme Diane Perron
M. Rémy Simard
Mme Diane Tremblay

Commissaires représentants des parents :

Mme France Gagné (secondaire)
M. Jean-Marc Girard (primaire)

Sont également présents :

M. Claude Dauphinais, directeur général
M. Eudore Chouinard, directeur général adjoint
M. Michel Cloutier, secrétaire général

Absences motivées :

Mmes Sonia Desgagné
Élaine Tremblay

Après un court moment de réflexion,

**Il est proposé par Mme Diane Gauthier
et résolu :**

D'accepter l'ordre du jour de la présente session, en y ajoutant les points suivants :

- Contrat à octroyer/fournitures de bureau
- Contrat à octroyer/matériel d'arts plastiques

ADOPTÉE

Après que les membres du Conseil des commissaires eurent pris connaissance d'un document portant sur une évaluation des coûts pour les programmes particuliers «Commission», pour les années 2000-2001 et 2001-2002, préparé par la régisseuse du transport scolaire, et après échanges et discussion,

CONSIDÉRANT l'orientation prise par la Commission scolaire à l'effet de maintenir et de développer le programme-Commission «sports, arts et études» pour les élèves des niveaux d'enseignement primaire et secondaire ;

CONSIDÉRANT la nécessité d'offrir dans le cadre de ce programme, un service comparable à celui dispensé par d'autres organismes ;

CC-2001-80
Ordre du jour

CC-2001-81
Transport scolaire
Sports, arts et
études

CC-2001-81

Transport scolaire
Sports, arts et
études
suite...

CONSIDÉRANT la démarche déjà faite par les parents des élèves concernés, auprès des membres du Conseil des commissaires au regard des coûts du transport scolaire ;

CONSIDÉRANT la volonté de la Commission scolaire d'offrir des services complets qui répondent aux besoins de toutes les catégories d'élèves ;

CONSIDÉRANT la récupération budgétaire de 21 000,00\$, par suite d'une réorganisation du transport des élèves inscrits au programme-Commission «anglais intensif» ;

CONSIDÉRANT le coût additionnel modeste de 6 700,00\$ que le projet génère ;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des services éducatifs «jeunes» ;

**Il est proposé par Mme Diane Perron
et résolu :**

Que la Commission scolaire assume, à compter de l'année scolaire 2001-2002, pour tous les élèves inscrits au programme sports, arts et études, les frais reliés au transport sur les sites d'entraînement, ainsi qu'une participation de 65% du coût d'acquisition des «passes» auprès de la CITS (Corporation intermunicipale de transport du Saguenay).

ADOPTÉE

Après les explications fournies par le directeur du service des ressources matérielles,

CC-2001-82

Contrat/ Domini-
que-Racine

CONSIDÉRANT l'allocation totale allouée au montant de 3 709 641\$, pour le projet de rénovation à la polyvalente Dominique-Racine ;

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions qui a eu lieu le 12 février 2001 (14 h) ;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de service des ressources matérielles et informatiques ;

**Il est proposé par Mme Chrystiane Jean
et résolu :**

Que les services du plus bas soumissionnaire conforme soient retenus pour la réalisation des travaux de rénovation à la polyvalente Dominique-Racine, soit Les Entrepreneurs Lapointe & Gagnon ltée, pour un montant de 3 278 212,50\$;

Que la présidente, Mme Liz S. Gagné, et le directeur général, M. Claude Dauphinais, soient autorisés à signer, pour et au nom de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, le contrat relatif à la réalisation de ce projet.

Cette résolution est conditionnelle à l'octroi définitif de l'allocation par le ministère de l'Éducation.

ADOPTÉE

Par la suite, après les explications fournies par le directeur général, et après échanges et discussion,

CC-2001-83

Échange profes-
sionnel avec la
Belgique

CONSIDÉRANT le partenariat entre l'Université du Québec à Chicoutimi et la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay relativement à la formation des maîtres ;

CC-2001-83

Échange professionnel avec la Belgique
suite...

CONSIDÉRANT que l'an passé, le Conseil des commissaires avait accepté un projet de stage-échange international avec la France, dans le cadre d'une formation d'études avancées de deuxième cycle en supervision pédagogique impliquant douze (12) enseignants et enseignantes de l'école Le Roseau ;

CONSIDÉRANT l'opportunité de poursuivre une démarche d'éducation comparée dans le cadre d'un nouvel échange international impliquant un troisième partenaire, soit la Belgique ;

CONSIDÉRANT que ce projet d'échange international implique trois (3) intervenants de l'école Le Roseau, soit une enseignante, un enseignant et la directrice, en collaboration avec l'UQAC, l'IUFM (Institution universitaire de formation des maîtres de France) et des maîtres et directions d'école belges ;

CONSIDÉRANT que ce projet s'inscrit directement au cœur de nos préoccupations (formation des maîtres, interventions et valeurs pédagogiques, tâches des directions d'école...) ;

CONSIDÉRANT que cet échange international permet un rayonnement de nos pratiques et valeurs pédagogiques dans un contexte culturel très différent du nôtre (système d'éducation québécois, pratiques et valeurs locales, représentation de la Commission scolaire...) ;

CONSIDÉRANT que le système scolaire québécois vit une réforme majeure et que plusieurs des orientations qu'elle recommande sont appliquées depuis longtemps en Belgique (pédagogie de projet, école alternative, travail coopératif, ...) ;

CONSIDÉRANT qu'il est prévu que le stage se déroule du 2 mars au 17 mars 2001 ;

CONSIDÉRANT le lien d'emploi de ces trois (3) intervenants avec la Commission scolaire ;

CONSIDÉRANT la contribution financière demandée à la Commission scolaire, soit 1 582\$, pour couvrir les coûts relatifs à la suppléance ;

CONSIDÉRANT que tous les autres coûts sont à la charge des intervenants ;

**Il est proposé par Mme Diane Durand
et résolu :**

Que le Conseil des commissaires accepte la recommandation de la direction générale à l'effet de permettre à trois (3) intervenants de l'école Le Roseau, soit une enseignante, un enseignant et la directrice, de quitter le territoire de la Commission scolaire de façon à pouvoir réaliser un stage-échange à l'extérieur du pays.

ADOPTÉE

Puis, après les informations communiquées par le directeur général adjoint, M. Eudore Chouinard,

**Il est proposé par M. Jean-Marc Girard
et résolu :**

Que la présidente, Mme Liz S. Gagné, et le directeur général, M. Claude Dauphinais, soient autorisés à signer, pour et au nom de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, le protocole d'entente à intervenir avec la Fédération québécoise du sport étudiant, relativement à la tenue du Championnat scolaire provincial de gymnastique 2001, à la Commission scolaire.

ADOPTÉE

CC-2001-84

Entente/Championnat scolaire provincial de gymnastique

CC-2001-85
Contrat/fournitures de bureau

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de service des ressources matérielles et informatiques ;

Il est proposé par M. Rémy Simard et résolu :

De retenir les plus bas soumissionnaires conformes, pour l'achat d'articles dans le secteur «fournitures de bureau», requis par les écoles, les centres et les services de la Commission scolaire, pour la période du 1^{er} mars 2001 au 28 février 2002, et ce, pour chaque article apparaissant dans le catalogue de «fournitures de bureau», édition 2001-2002.

ADOPTÉE

CC-2001-86
Contrat/fournitures d'arts plastiques

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de service des ressources matérielles et informatiques ;

Il est proposé par Mme Sylvie Belzile et résolu :

De retenir les plus bas soumissionnaires conformes, pour l'achat d'articles dans le secteur «fournitures d'arts plastiques», requis par les écoles, les centres et les services de la Commission scolaire, pour la période du 1^{er} mars 2001 au 28 février 2002, et ce, pour chaque article apparaissant dans le catalogue de «fournitures d'arts plastiques», édition 2001-2002.

ADOPTÉE

Sur ce, la présente session du Conseil se termine.

La présidente

Le secrétaire général